

Marines, le jeudi 28 septembre 2023

Nomenclature : 5.5
Numéro : AR2023-142
Service : Service Finances &
Commande Publique
Ref. : SM

ARRÊTÉ MUNICIPAL

→ PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A MARC
LABROUSSE, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES
TRAVAUX

Le Maire de la commune de MARINES (Val d'Oise),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales permettant au maire de subdéléguer les signatures qui lui ont été déléguées par le conseil municipal,

Vu la délibération Nr. 2020-Cma-05-01 du conseil municipal du 26 mai 2020 portant élection de Madame Ninot en tant que maire de la commune de Marines,

Vu l'arrêté de nomination AR2020-216 du 1^{er} octobre 2020 à date d'effet au 09/10/2020 désignant Marc LABROUSSE en qualité de 5^{ème} adjoint au Maire en charge des travaux,

ARRETE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée sous ma surveillance et ma responsabilité à Marc LABROUSSE en sa qualité d'adjoint au Maire, pour les actes suivants sur la période allant du 2 octobre au 27 octobre 2023

- Signer les contrats de maintenance en lien avec le véhicule électrique Renault KANGOO immatriculé FG791ZL,
- Signer l'ensemble des actes administratifs nécessaires à la finalisation de l'achat de ce véhicule.

Fait à Marines, le 28/09/2023

Le Maire,


Nadine NINOT
Maire de Marines (Val d'Oise)